

Rapport moral Eric FOURNIER AG du 26 juin 2018

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre participation à cette journée, moment privilégié de rencontre et de partage sur notre engagement pour l'air que nous respirons.

Un grand merci à tous les adhérents d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, qui manifestent régulièrement leur attachement à notre organisme de surveillance régional par leur encouragement, leur soutien financier et moral, leurs échanges lors de nos différentes rencontres.

Aux salariés présents, je demande de transmettre à l'ensemble de l'équipe mon respect pour leur professionnalisme, leur patience dans les moments difficiles, et reconnait leur engagement au service de la qualité de l'air au-delà de leur intérêt personnel ou ceux de l'association.

Enfin je salue tous ceux qui ont accepté notre invitation pour cette Assemblée Générale.

Contexte général

Il est en effet bien utile de se congratuler les uns les autres après l'année écoulée, car c'est peu dire qu'elle a été ressentie comme difficile par bien d'entre nous.

Dans mon rapport moral de l'année dernière à la même date, je faisais remarquer que notre fusion Rhône Alpes Auvergne n'avait pas été un traumatisme profond contrairement à d'autres AASQA, l'association ayant déjà géré de telles opérations et les interlocuteurs étant particulièrement conciliants et soucieux avant tout de la mission à poursuivre. Je vous avais également parlé des mutations profondes qui étaient à l'œuvre et qui ne manqueraient pas de nous bousculer.

Je ne pouvais pas savoir à quel point l'année écoulée en serait la parfaite illustration. Plusieurs facteurs se conjuguent :

Une demande sociale qui évolue fortement, dans ses exigences de qualité environnementale, mais aussi dans son mode d'action. Les évènements de la vallée de l'Arve sont à méditer : des collectifs qui se créent en marge d'associations organisées antérieurement, une recherche systématique d'appuis médiatiques pour faire connaître leurs exigences, enfin les actions juridiques. Parallèlement, on remarque des points très positifs comme un plus grand engagement individuel dans l'action, avec une vraie volonté de participer y compris dans l'observatoire.

Nous essayons de répondre à cette nouvelle donne en intensifiant le dialogue au sein même de l'association comme avec les différents partenaires. Notre structure multi partenariale, les

comités territoriaux mis en place, la présence d'un collège représentant la société civile sont des atouts dans notre analyse des situations et nous permettent de jouer un rôle souvent discret mais ô combien utile pour ne pas en rester aux simples postures. Ce rôle de concertation est à approfondir.

Une remise en cause de la parole de l'expert, surtout si cette parole ne va pas dans le sens des idées reçues de tel ou tel lobby. Il faut dire que des scandales comme le dieselgate ne nous aident pas. La suspicion peut venir d'un simple citoyen, d'un média, d'un élu, d'une entreprise ou d'un préfet, la charge de la preuve reste toujours à l'association. Je souhaite que vous mesuriez ici la difficulté de cette situation pour nos salariés lorsque cette remise en cause arrive. Les travaux de traçabilité, d'audits, de certification ou d'accréditation semblent alors de peu de poids. En parallèle, il devient difficile d'être audible et ne pas être utilisé pour des intérêts partisans, l'environnement tenant une place de plus en plus grande dans le discours politique comme dans le business. Il ne suffit pas de réaliser des travaux et d'être transparents, il faut se donner les moyens de se faire connaître et reconnaître.

Nous avions prévu de faire une plus grande place à la communication, et de manière plus active, sans attendre que l'on vienne nous interpeller. Il faut encore intensifier cette communication en externe.

 Une montée en puissance rapide du monde numérique combinée avec de nouvelles technologies donnent l'impression à chacun de nous qu'il peut tout savoir, partout et tout le temps. Le fort potentiel de développement économique attribué au secteur numérique n'épargne pas la qualité de l'air.

Nous avions anticipé depuis plusieurs années cette vague en réalisant des partenariats, notamment avec des fabricants de micro-capteurs ou des spécialistes du traitement de données environnementales. Mais force est de constater que dans ce domaine, nous ne sommes guère aidés par les pouvoirs publics : plutôt décriés pour ne pas ouvrir nos données apparemment très convoitées suffisamment vite, nous recevons peu d'aides financières ou juridiques dans un moment où de nouvelles compétences seraient bien utiles.

 Une transformation technique à opérer avec une demande de surveillance accrue sur des polluants émergents suite aux avancées sur les impacts santitaires ou environnementaux alors même que la pression sur la surveillance des polluants classiques n'est pas encore retombée, malgré des améliorations évidentes.

Nous avions prévu de rester dans un budget et effectif constant sur la période PRSQA 2017-2021, avec des missions équivalentes. Il semble toutefois que les demandes soient plus importantes que les missions prévues alors, notamment sur les polluants émergents. Il faudra sans doute revoir la situation en cours de PRSQA.

- Un modèle économique qui évolue de fait mais sans être réellement piloté institutionnellement, ce qui est sûrement dommage. L'équilibre des 3 tiers a vécu et ne correspond plus à une réalité pour notre AASQA. Aujourd'hui émerge une plus grande diversité de financement avec des fonds européens, des dons de mécénat. La subvention d'Etat s'amenuise en regard des missions à réaliser et on peut regretter que le principe pollueur-payeur ne soit toujours pas à l'ordre du jour pour la surveillance. Il serait plus réaliste aujourd'hui de refonder un vrai modèle pour les observatoires de surveillance et

d'information, leur reconnaitre le rôle qu'ils jouent au-delà des contrôles métrologiques réglementaires, ce serait sûrement plus pragmatique.

2017 une année difficile

L'année 2017 était notre première année en association fusionnée, et première année d'application de notre plan régional de surveillance à 5 ans (PRSQA).

Il s'agissait donc d'une année de mise en place de nos nouvelles habitudes de travail, au niveau des administrateurs comme des salariés. Après plusieurs mois ont été connues les nouvelles dispositions relatives à notre agrément par l'arrêté du 19 avril 2017. Les missions des AASQA ont été profondément remaniées et se sont étendues, en matière de surveillance métrologique, avec des obligations nouvelles sur les émissions et l'accompagnement des plans et programmes, sans oublier l'ouverture des données en lien avec la loi sur la république numérique. Le tout dans un contexte financier qui lui n'a pas évolué, ce qui rend l'équation un peu difficile.

Dans ce contexte déjà chargé nous avons eu à gérer les remises en cause publiques de fin d'année 2016 concernant notre système de prévision. Un audit a été demandé au niveau national, qui n'a pas montré de faille particulière dans l'état de l'art actuel. Toutefois, pour pouvoir mieux s'adapter aux nouveaux arrêtés de prévision mis en place par l'autorité préfectorale fin 2017, et une demande accrue d'accompagnement par les différentes agglomérations qui souhaitent désormais mettre en place des actions les plus pertinentes possibles en cas d'épisode pollué, nous avons mis en place un nouveau service de 9 personnes, entièrement spécialisé dans la prévision et l'accompagnement des incidents/accidents, mission qu'il nous est demandé également d'organiser par l'arrêté du 19 avril.

En parallèle a été négocié un nouvel accord d'entreprise, permettant la mise en place d'un niveau de service 7j/7 et 24h/24 sur la prévision et une organisation apte à prendre en charge dans des délais raisonnables des suivis d'incident/accident. A noter qu'un renfort de cellule de crise a été mis en place, dans lequel près de la moitié du personnel est volontaire, ce qui montre bien l'engagement de l'équipe.

Certains territoires ont également particulièrement travaillé sur les plans et feuilles de route en réponse aux différents contentieux dans lesquels la France est engagée. A noter que la France figure à la liste des pays renvoyés en mai dernier en Cour de justice pour non-respect des valeurs sur le dioxyde d'azote et notre région est bien évidemment engagée sur plusieurs zones, l'Auvergne n'étant pour le coup pas épargnée. En parallèle les actions notamment de réduction des émissions se structurent au niveau des différents territoires. Et les résultats commencent à être effectifs sur les concentrations, qui baissent sur la majorité des polluants actuellement cités dans les directives qualité de l'air de 2004 et 2008.

Mais force est de constater que l'attente sociale va plus loin, et demande aujourd'hui la mise en place d'actions et d'une organisation urbaine allant vers le respect des directives OMS, conseillant des valeurs de concentration bien plus basses, notamment sur les particules, sans compter la surveillance de polluants émergents. Mais pour aller vers ses objectifs, les actions locales ne suffisent pas. Le contexte de fin d'année sur la vallée de l'Arve l'illustre assez : beaucoup d'énergie mobilisée pour nous, avec des expertises autoproclamées qui ne tiennent pas à l'analyse, plusieurs centaines de plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui au pénal, sans compter le recours au tribunal administratif qui illustrent bien le nouveau contexte social.

Il y a donc lieu aujourd'hui de revoir les objectifs au niveau européen, comme l'imbrication des différents niveaux de décision pour les rendre plus cohérents.

En 2017 nous avons également beaucoup réfléchi au nouveau contexte d'ouverture des données demandé par la loi numérique, et ses implications en termes juridiques et techniques, de besoins en compétences internes et les conséquences sur notre modèle économique. Nous n'avons pas encore entièrement terminé cette réflexion mais nous avons considérablement avancé.

A noter également un gros travail au niveau national avec la fédération Atmo France, pour échanger sur ces questions et arrêter des positions communes sur plusieurs sujets, dont le numérique. Nos équipes sont très impliquées dans la construction de ces orientations et dans la fabrication d'outils communs, et leur travail est apprécié. Un rapport national sur les pollens a ainsi exemple pu voir le jour grâce au travail d'Atmo France et de ses différents partenaires.

Les grandes orientations pour 2018 et 2019

Il est toutefois frappant de constater que malgré ce contexte particulièrement chahuté, Atmo Auvergne Rhône Alpes se porte bien. Ce dynamisme est soutenu par un attachement des adhérents à leur AASQA régionale, à sa structure collégiale, grâce aussi notre adaptabilité.

Après plusieurs années de discussions, nous avons eu la joie d'accueillir comme invités à nos CA depuis le mois de mars dernier des représentants du monde agricole mandatés par la Chambre Régionale d'Agriculture. Leur présence est particulièrement précieuse alors que débute une campagne nationale sur les pesticides orchestrée au niveau national par l'ANSES avec l'aide du dispositif de surveillance. Il est tout à fait possible que cette campagne expérimentale débouche à terme sur une surveillance permanente.

Notre harmonisation des outils de surveillance régionaux se poursuit avec l'extension de la plateforme conjointe Air-Bruit à l'ex territoire de la région Auvergne. Cet outil de diagnostic permet de visualiser facilement les territoires sans nuisances, mais également ceux qui sont dégradés, à une fine échelle, ce qui en fait un outil précieux pour les aménageurs et urbanistes. Nous profiterons de la mi-septembre pour lancer cet outil par un évènement presse avec nos partenaires du CEREMA et d'ACOUCITE.

Toujours pour la JNQA du 19 septembre (Journée Nationale de la Qualité de l'Air), le dispositif national de surveillance mettra en avant son opération d'ouverture des données, sur l'ensemble du territoire national, avec des volets régionaux et un volet national. Il est d'ailleurs probable qu'un hackathon soit associé à cet évènement, afin de stimuler l'utilisation de ces données par des start ups. Il s'agit de l'aboutissement d'un effort important de préparation des données par les AASQA avec une entraide entre les différentes régions pour tenir le délai (nous servons de parrains à la Martinique), assurer la sortie de 11 premiers flux inspiro-compatibles et interopérables, étudier les géostandards, mettre en place une garantie de service. D'autres flux devraient suivre.

Par ailleurs, Atmo Auvergne Rhône Alpes n'est pas en reste pour fournir des services numériques, avec notamment Air to Go ou l'ouverture récente de la plateforme ODO, plateforme de signalements d'évènement en particulier odorants, sans oublier le challenge numérique en cours dans le cadre du Plan Oxygène de la Métropole de Lyon.

Toujours sur l'innovation, soulignons qu'à la suite du succès du programme MOBICITAIR sur Grenoble, nous poursuivons nos programmes de captothèque, destinés à recueillir les données à

partir de microcapteurs portés par des volontaires dans leur vie quotidienne. Les équipes sont très sollicitées suite à ces travaux qui préfigurent peut-être un volet de la surveillance de demain.

D'ailleurs l'ensemble des partenariats sur l'innovation se portent bien, nous sommes un peu dépassés par notre succès et manquons actuellement de personnel pour répondre aux sollicitations de partenariats sur les micro-capteurs et leur interprétation.

Vous verrez d'ailleurs que les fonds européens provenant de différents programmes représentent désormais une part substantielle dans nos ressources, notamment sur ces sujets d'innovation.

Une collaboration suivie a commencé avec nos homologues de Shangaï, mégalopole sur laquelle la qualité de l'air est devenue autant un sujet de business qu'une préoccupation politique majeure.

Nous déplorions l'année dernière le retrait financier des conseils départementaux en dépit d'une forte compétence de leur part relativement à la santé et particulièrement le suivi des populations fragiles. Pour autant, nous avons pu maintenir la participation du collège des collectivités à un niveau à peu près stable, notamment en élargissant le territoire couvert par des adhérents : c'est d'autant plus important que s'ouvre une période d'instruction des PCAET, instruments majeurs des politiques air /énergie/climat au niveau local. Les partenaires du SIG ORCEA (Aura Energie Environnement, CEREMA, Météo France et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) travailleront en 2018 et 2019 sur la cohérence des bases de données et à la fourniture des données utiles à l'instruction de 92 PCAET à instruire en région. L'observatoire régional a également été très présent dans les discussions avec les territoires sur le SRADDET. Dans le même temps, l'accompagnement des acteurs et notamment des collectivités ne cesse d'augmenter avec les ZFE, PDU et PLUi.

Les besoins des acteurs du territoire changent et nous nous devons d'adapter nos méthodes de travail pour y répondre. C'est pourquoi nous entamons une concertation avec vous tous, membres d'Atmo pour mieux comprendre vos besoins et créer les lieux de discussions et les outils techniques adaptés. N'hésitez donc pas à donner votre avis et répondre à nos demandes d'interview ou sondage, venez donner votre avis dans les comités territoriaux.

D'ailleurs, l'équipe salariée est également en réflexion, avec l'aide d'un consultant, pour se réorganiser en fonction des nouvelles missions qui lui sont confiées. Nous aurons enfin à changer notre convention collective, celle des AASQA couvrant trop peu de salariés au regard des seuil fixés par les ordonnances sur le code du travail, ce qui ne va pas manquer de donner lieu à une période d'ajustement.

Le conseil d'administration accompagne ce grand mouvement en essayant d'adapter le modèle économique. Il a donc été décidé fin 2017 de créer une sectorisation permettant de facturer avec TVA certains services qui peuvent être assimilés à des missions concurrentielles, notamment certaines campagnes de mesure, par exemple dans le cadre de la surveillance d'installations déterminées (suivi de travaux, incidents...). Ce champ reste évidemment très marginal (moins de 5% fixé au règlement intérieur). Et bien évidemment nous avons créé le fonds de dotation pour l'air dénommé convAIRgence qui va désormais vivre sa vie en propre, mais dont Atmo reste membre fondateur. Gilbert ALCAZER a accepté d'être notre représentant dans cette structure et nous l'en remercions.

En 2018 et 2019 sont encore attendus plusieurs séries de travaux OMS ou ANSES sur des lignes directrices notamment relatives aux polluants émergents, mais surtout une évaluation des directives européennes qualité de l'air qui servent d'appui à notre mission réglementaire. Nous suivrons ces travaux de près pour inciter à une révision de ces textes qui aujourd'hui sont tout à la fois en décalage avec les possibilités technologiques et les connaissances scientifiques, mais également avec la demande des citoyens.

Je pourrais encore continuer sur nos projets, mais je vous épargnerai l'exhaustivité. Vous l'avez compris, on ne s'ennuie pas dans le monde de la qualité de l'air, dans les équipes salariées comme au conseil d'administration. Et si vous connaissez des entreprises qui souhaitent nous aider, une seule adresse : convAirgence, à défaut de pouvoir épurer l'air facilement nous pouvons depuis la mi-juin défiscaliser leurs dons...

Bonne séance d'Assemblée Générale à tous, ce moment est privilégié pour échanger entre nous.